

## Québec, Dublin et la fondation d'universités catholiques dans l'Empire britannique au XIX<sup>e</sup> siècle

**Martin Robert**

Institut catholique de Paris

### RÉSUMÉ

Cet article analyse la fondation, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, d'universités catholiques dans les villes de Québec et de Dublin, sous l'autorité de l'Église catholique et dans le contexte de l'Empire britannique. L'Université Laval fut fondée dans la ville de Québec et la Catholic University of Ireland, à Dublin, comme des réponses catholiques à la montée de l'éducation supérieure protestante et aux révolutions de 1848. Ces deux universités ouvrirent leurs portes à quelques semaines d'écart, en 1854. Une partie du clergé catholique du Canada et de l'Irlande considéra la création d'universités catholiques comme un moyen de préserver sa religion, minoritaire en Amérique du Nord britannique comme au Royaume-Uni. L'article examine d'abord les projets d'universités catholiques qui prirent forme au Canada et en Irlande dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il met ensuite en évidence le soutien qu'apporta la diaspora irlandaise catholique à la création d'une université catholique à Dublin, en soulignant comment ce soutien favorisa indirectement la fondation de l'Université Laval. L'article se conclut par l'analyse du voyage en Europe effectué en 1852 par Louis-Jacques Casault, supérieur du Séminaire de Québec, afin d'obtenir des chartes auprès de la Couronne britannique et du Saint-Siège pour l'Université Laval. Par ce voyage, des représentants des projets d'universités catholiques de Québec et de Dublin se croisèrent à Rome, où le Saint-Siège se prononça sur ces deux projets en les comparant l'un à l'autre et en évaluant à quel point chacun d'eux risquait de contrarier les autorités politiques du Royaume-Uni. Ce voyage de Casault, qui l'aurait fait notamment s'arrêter en Belgique, indique enfin combien l'Université catholique de Louvain servit de référence à l'époque pour la fondation d'universités catholiques, tant à Québec qu'à Dublin.

### ABSTRACT

This article analyzes the founding, in the mid-19th century, of Catholic universities in Quebec City and Dublin, under the authority of the Catholic Church and within the context of the British Empire. Laval University was founded in Quebec City and the Catholic University of Ireland in Dublin as Catholic responses to the rise of Protestant higher education and the revolutions of 1848. These two universities opened their doors within weeks of each other, in 1854. A segment of the Catholic clergy in Canada and Ireland viewed the creation of Catholic universities as a means of preserving their religion, a minority religion in both British North America and the United Kingdom. The article first examines the Catholic university projects

that took shape in Canada and Ireland during the first half of the nineteenth century. It then highlights the support provided by the Irish Catholic diaspora for the creation of a Catholic university in Dublin, emphasizing how this support indirectly contributed to the founding of Laval University. The article concludes with an analysis of the 1852 European journey undertaken by Louis-Jacques Casault, Superior of the Seminary of Quebec, to obtain charters from the British Crown and the Holy See for Laval University. During this trip, representatives of the proposed Catholic universities in Quebec and Dublin crossed paths in Rome, where the Holy See compared the two projects and evaluated the extent to which each might antagonize the political authorities of the United Kingdom. Casault's journey, which reportedly included a stop in Belgium, illustrates, finally, the significant role the Catholic University of Leuven played as a model for the Catholic university projects in Quebec and Dublin.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une constellation d'universités catholiques prit forme dans le monde nord-atlantique<sup>1</sup>. Elle comprenait l'Université catholique de Louvain (1834, Malines, puis Louvain), la Fordham University (1841, New York), la University of Notre Dame (1842, South Bend), l'École des hautes études ecclésiastiques, dite École des Carmes (1845, Paris), l'Université Laval (1852, Québec) et la Catholic University of Ireland (1854, Dublin)<sup>2</sup>. Notre article se concentre sur ces deux dernières. Il s'attache à démontrer qu'en raison de leur catholicisme et de leur appartenance à l'Empire britannique, l'Université Laval et la Catholic University of Ireland furent, directement ou indirectement, en rapport l'une avec l'autre au moment de leur fondation. Il y eut en effet davantage qu'une coïncidence dans le fait que ces deux universités ouvrirent leurs portes à moins de deux mois d'intervalle, en 1854. Lorsqu'on les analyse ensemble, l'histoire de la fondation de l'Université Laval et celle de la Catholic University of Ireland montrent des points communs, voire des points de contact à travers l'Église catholique et l'Empire britannique, dans un contexte de montée de l'ultramontanisme, de réactions aux révolutions de 1848 et d'essor des universités comme lieux privilégiés de formation d'élites sociales dans le monde nord-atlantique.

La Catholic University of Ireland fut parfois évoquée dans l'historiographie sur l'Université Laval pour montrer comment la création d'une université catholique dans la ville de Québec s'inscrivait dans une conjoncture transatlantique. L'Université Laval fut également mentionnée dans le principal livre sur la fondation de la Catholic University of Ireland. Les rapports ou les parallèles entre ces deux universités lors de leur genèse restent toutefois largement inexplorés<sup>3</sup>. La contribution de notre article à cette historiographie tient, pour une large part, à l'analyse d'un corpus inexploité d'articles du journal anglophone catholique de Montréal *The True Witness and Catholic Chronicle* (1850–1910). Nous mettons ce corpus en rapport avec diverses sources concernant la Catholic University of Ireland, ainsi qu'avec des archives à propos de l'Université Laval provenant des diocèses de Montréal et de Québec et du Séminaire de Québec.

L'article contribue à la fois à l'historiographie sur les milieux universitaires transatlantiques et à celle qui concerne les rapports entre le Canada et l'Irlande<sup>4</sup>. Fortement marquée par des universitaires tels que Michael Kenneally, David A. Wilson, Mark G. McGowan, Garth Stevenson, Simon Jolivet, Matthew Barlow et

Jane G. V. McGaughey, l'historiographie sur les liens entre le Canada et l'Irlande a notamment mis en lumière la situation de « double minorité » des Irlandais catholiques qui immigrèrent au Canada, surtout dans ce qui est aujourd'hui le Québec<sup>5</sup>. En effet, plusieurs de ces immigrants irlandais étaient anglophones et catholiques. Ils partageaient par conséquent la langue des protestants anglophones, mais pas leur religion, ainsi que la religion des francophones catholiques, mais sans partager leur langue. Autrement dit, les Irlandais catholiques du Canada ne purent se fondre dans aucun des deux principaux ensembles linguistiques et religieux qui constituaient la société canadienne du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. Mark G. McGowan a montré que cette situation ambivalente des Irlandais catholiques au Canada a persisté au moins jusqu'à la Première Guerre mondiale<sup>7</sup>.

Notre article retrace un épisode peu exploré dans l'histoire de cette « double minorité » irlandaise en Amérique du Nord : son rôle d'intermédiaire entre la création de l'Université Laval et celle de la Catholic University of Ireland et, par conséquent, son intérêt envers les universités catholiques, alors même que la plupart de ses membres ne se destinaient vraisemblablement pas à des études supérieures.

Dans un premier temps, nous montrons que des membres du clergé catholique, inquiets de l'effet que pouvait avoir sur les jeunes catholiques l'éducation supérieure protestante ou laïque, imaginèrent l'Université Laval et la Catholic University of Ireland.

Nous analysons, dans un deuxième temps, la mobilisation d'une part de la diaspora irlandaise catholique, particulièrement à Montréal, en faveur de la création d'une université catholique en Irlande. Cette mobilisation fut un des facteurs qui convainquirent l'évêque de Montréal, Ignace Bourget (1799–1885), de proposer aux évêques canadiens la création d'une université catholique au Canada, ce qui mena à la fondation de l'Université Laval.

Dans un troisième et dernier temps, nous retraçons comment le voyage en Europe qu'effectua, en 1852, le supérieur du Séminaire de Québec et premier recteur de l'Université Laval, Louis-Jacques Casault (1808–1862), fit se croiser, notamment au Saint-Siège et à Londres, les projets de création de l'Université Laval et de la Catholic University of Ireland. Les deux projets d'universités furent ainsi rapprochés au moment où le gouvernement britannique dut décider s'il octroierait une charte civile et le Saint-Siège, une charte religieuse pour permettre leur réalisation. Les autorités tant civiles que religieuses savaient qu'un projet d'université catholique dans une partie de l'Empire britannique pourrait servir de précédent dans une autre. Leurs décisions à ce sujet revenaient donc à se prononcer plus généralement sur l'essor de l'enseignement supérieur catholique dans l'Empire britannique.

Les résultats de ces projets d'universités catholiques au Canada et en Irlande furent contrastés : l'Université Laval reçut de Londres une charte civile et prospéra, tandis que son homologue irlandaise fut privée d'une telle charte et déclina. Ces divergences entre les deux universités traduisaient des différences géographiques et politiques entre les colonies du Canada et de l'Irlande par rapport au gouvernement de la métropole impériale britannique.

## Émergence et convergence des projets d'universités catholiques au Canada et en Irlande

À partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les catholiques canadiens-français et irlandais devinrent les principales minorités catholiques au sein de l'Empire britannique<sup>8</sup>. La conquête anglaise, et en partie écossaise, de l'Irlande, survenue surtout entre les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, avait préfiguré, de différentes manières, le développement ultérieur de l'Empire britannique<sup>9</sup>. La population irlandaise, majoritairement catholique, comprit dès lors une minorité protestante issue de la colonisation, qui se concentra en grande partie dans la province d'Ulster<sup>10</sup>. Après avoir été une colonie française, le Canada devint à son tour une colonie britannique au terme de la guerre de Sept Ans (1756–1763). À sa population largement composée de catholiques s'ajouta une population protestante en croissance<sup>11</sup>.

Les institutions universitaires en Irlande et au Canada demeurèrent, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, étroitement liées aux milieux protestants, bien qu'elles fussent ouvertes en principe aux étudiants d'autres confessions. Pour l'Irlande, il s'agissait de Trinity College (1592) à Dublin et, pour le Canada, de l'Université McGill (1821) à Montréal, en plus de « King's College, qui deviendra l'Université de Toronto, depuis 1827 ; [...] Victoria College à Cobourg depuis 1841 ; Queen's College à Kingston depuis 1842 et Bishop's College à Lennoxville depuis 1845 »<sup>12</sup>.

Pour leur part, les établissements d'enseignement supérieur catholiques — c'est-à-dire, pour le Canada, le Séminaire de Québec (1663) et pour l'Irlande, le Séminaire de Maynooth (1795) — formaient surtout des prêtres<sup>13</sup>. Le Séminaire de Québec avait été créé par François de Montmorency-Laval (1623–1708), l'un des quatre premiers vicaires apostoliques des Missions étrangères de Paris. Ce fut pour rendre hommage à ce dernier qu'à Québec, l'Université Laval (fondée en 1852, inaugurée en 1854) fut ainsi nommée<sup>14</sup>.

Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'enseignement supérieur catholique, tant au Canada qu'en Irlande, continuait ainsi de mener principalement vers la prêtrise, même si des collèges catholiques existaient par ailleurs pour des cohortes hétérogènes qui ne se destinaient pas forcément à des études avancées ; et bien que des métiers spécialisés comme la médecine et le droit se développaient aussi, essentiellement à travers des formations privées<sup>15</sup>. Comme le souligne l'historien Yvan Lamonde à propos de la population canadienne-française, dont la religion était très largement le catholicisme, « [l]es professions libérales, alimentées par les collèges-séminaires, s'organisent d'abord en dehors de l'Université, que ce soit l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal (1843), la Chambre des Notaires (1847) ou le Barreau du Bas-Canada (1849) »<sup>16</sup>. En ce sens, au-delà de la formation des prêtres, une université catholique se désignant elle-même comme telle et offrant des formations dans différentes disciplines organisées en facultés n'existait à cette époque ni au Canada ni en Irlande.

Il faut dire que le XIX<sup>e</sup> siècle fut une période de transformation et d'essor majeurs de l'institution universitaire elle-même, qui était demeurée jusque-là l'héritière de modèles médiévaux et qui n'avait concerné, comme l'explique l'historien Christophe

Charle, qu'un nombre assez restreint d'établissements concentrés dans certaines régions d'Europe de l'Ouest et du Sud<sup>17</sup>. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le nombre d'institutions pouvant être qualifiées d'universités grimpa à des niveaux largement inégaux à travers le monde. En Europe, le nombre d'étudiants dans ces institutions se multiplia par dix, tandis qu'une « université invisible » prit forme par les voyages d'étudiants et de professeurs entre universités, dessinant un réseau universitaire intercontinental en expansion<sup>18</sup>. Les universités tendirent à véhiculer diverses priorités des États, notamment à travers l'érudition sur le droit ou l'histoire de nations particulières, en plus d'être investies de missions nouvelles : légitimation d'un ensemble varié d'activités spécialisées, production de savoirs nouveaux, et formation d'élites pour lesquelles le diplôme universitaire devint un outil majeur de reconnaissance sociale.

Pour une partie du clergé catholique du Canada et d'Irlande, en particulier celle qui souhaitait affirmer la préséance du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel, l'institution universitaire sembla ainsi apparaître, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, comme un moyen au goût du jour d'inculquer à la jeunesse instruite de nouvelles priorités — notamment de définir le Bas-Canada et l'Irlande comme des pays catholiques au sein de l'Empire britannique. Comme le remarqua Nive Voisine, les ultramontains du Bas-Canada estimaient que leur pays :

[...] est et doit être catholique et qu'il y a un lien « congénital » entre le catholicisme et la « race » canadienne-française. Dès 1843, les *Mélanges religieux* l'affirment clairement : « ... le Canada (français) sans le catholicisme, c'est le drapeau sans la couleur. Notre religion, c'est notre première distinction nationale, en même temps qu'elle est la base de nos institutions. C'est parce que nous sommes catholiques que nous sommes une nation dans ce coin de l'Amérique, que nous attirons les regards de toutes les contrées, l'intérêt et la sympathie de tous les peuples »<sup>19</sup>.

Comme on le verra, ce fut d'abord cette conception du rôle institutionnel de la religion qui mena, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'établissement d'une université catholique au Canada. L'idée qu'une université comparable à celles d'Europe ou des États-Unis put être fondée au Canada avait cependant été exprimée dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, sans pour autant que les projets d'université qui avaient émergé alors n'eussent forcément été coordonnés ni en phase les uns avec les autres.

Dès 1787, le gouverneur de la colonie canadienne avait proposé d'utiliser les « biens des jésuites » pour créer, dans la ville de Québec, une université « mixte », au sens où elle aurait été ouverte aux jeunes hommes protestants et catholiques. L'abolition de la Compagnie de Jésus par le pape Clément XIV, en 1773, venait en effet de faire passer les « biens des jésuites » du Canada aux mains de l'administration coloniale britannique, y compris des terres et les revenus que celles-ci généraient<sup>20</sup>. En formulant cette proposition d'université, le gouverneur réagissait à des pétitions de notables et aux travaux d'un comité qu'il avait constitué. Faute d'obtenir les soutiens indispensables, en particulier celui de l'évêque de Québec, Jean-François Hubert (1739–1797), ce projet d'université fut abandonné. Hubert estima en effet qu'une colonie telle que le

Canada, dont l'essentiel de l'activité reposait sur l'agriculture, ne réunissait pas encore les conditions d'épanouissement d'une université. Du reste, Hubert craignit que la cohérence et le sens de l'éducation supérieure ne fussent compromis si l'on formait dans les mêmes classes des catholiques et des protestants, à plus forte raison si l'on confiait la direction d'une telle université à des représentants de ces deux confessions. Il se montra plutôt favorable à ce que, le moment venu, les « biens des jésuites » servent à établir une université uniquement dirigée par le clergé catholique<sup>21</sup>.

À Montréal, des projets d'universités avaient aussi pris forme vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, sans être menés à terme. L'important legs du notable Simon Sanguinet avait nourri un projet, inabouti, d'université libérale et non confessionnelle. En outre, les Sulpiciens avaient entrepris des démarches pour faire de leur collège—qui pouvait s'apparenter à une université par le contenu de l'éducation—une institution de type universitaire, sans toutefois obtenir le statut juridique d'université, qui aurait exigé l'octroi d'une charte du Saint-Siège. Les Sulpiciens ne présentèrent donc pas leur collège comme une université<sup>22</sup>.

Sans forcément référer directement à ces projets antérieurs ni les reprendre, l'idée d'université catholique au Canada qui mena à la fondation de l'Université Laval prit forme, pour sa part, dans un contexte que des historiens ont qualifié de « réveil » ou de « renouveau religieux » au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, plus précisément dans la lignée du courant catholique dit ultramontain, qui plaçait l'autorité du pape au-dessus de toute autre<sup>23</sup>. Selon Nive Voisine, « l'ultramontanisme canadien-français prend ses racines en France et se nourrit des œuvres du vicomte Louis de Bonald, de Joseph de Maistre et, d'abord et avant tout, de Félicité de Lamennais »<sup>24</sup>. Les premiers écrits de Lamennais, qui précédaient son tournant plus social et ses condamnations par le Saint-Siège en 1832 et 1834, influencèrent ainsi durablement une part du clergé canadien, à commencer par Jean-Jacques Lartigue (1777–1840), évêque à partir de 1821 du district de Montréal, devenu diocèse en 1836<sup>25</sup>.

Perturbé par les mouvements révolutionnaires qui marquèrent le monde atlantique dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce courant ultramontain vit dans l'autorité du pape la clé de voûte d'une Église plus stable et unitaire, capable de traverser les agitations du monde, comme l'explique l'historien Jacques Gadille :

[...] maintenant que les excès révolutionnaires avaient discrédité la souveraineté populaire laissée à elle-même, il n'y avait pas d'autre alternative que de mettre en place une juridiction spirituelle indépendante de toute royauté temporelle. [...] L'exaltation de la papauté paraissait bien ainsi le point culminant de ce désir de promouvoir l'internationalisation, la spiritualisation de l'institution ecclésiale, en laquelle nous venons de reconnaître l'intuition majeure de l'ultramontanisme. Au-delà de toute dévotion « papolâtrique », de toute idéalisation du pouvoir temporel des papes, dont les imperfections sautaient aux yeux d'un Lamennais visitant l'état pontifical au cours du séjour des célèbres « pèlerins de la liberté » de 1831, cette vision universaliste paraît être l'un des legs les plus solides de l'école de pensée ultramontaine aux temps qui allaient suivre<sup>26</sup>.

Ignace Bourget fut le protégé de l'évêque de Montréal Jean-Jacques Lartigue, dont il adopta la vision ultramontaine de même qu'un engagement résolu envers l'éducation catholique. D'abord directeur du grand séminaire Saint-Jacques (1825–c. 1840) fondé par Lartigue, Bourget incarna le tournant ultramontain d'une part du clergé canadien lorsqu'il prit, pour plus de trois décennies (1840–1876), la tête de l'évêché de Montréal. À Montréal et ailleurs au Canada, Bourget favorisa l'établissement de communautés religieuses actives dans le domaine de l'éducation, ainsi que la création de nouveaux collèges pour la formation des catholiques<sup>27</sup>. Ce fut de Bourget que vint la proposition de créer une université catholique qui conduisit à la fondation de l'Université Laval.

Avant tout, Bourget s'efforça de détourner les catholiques canadiens du protestantisme, du républicanisme et du laïcisme. En 1842, il organisa le retour au Canada de la Compagnie de Jésus, rétablie par le pape près de trente ans plus tôt<sup>28</sup>. Cette initiative redonna du souffle à ceux qui pressaient le gouvernement colonial de restituer les « biens des jésuites » afin d'établir au Canada une université catholique, qui prendrait pour modèle l'Université catholique de Louvain<sup>29</sup>.

Tant au Canada qu'en Irlande, l'Université catholique de Louvain apparut en effet comme un modèle pour le haut clergé qui ambitionnait de créer des universités catholiques, sans qu'il ne soit jamais vraiment précisé en quoi consistait ce modèle louvaniste<sup>30</sup>. Le fait est, en tout cas, que l'Université catholique de Louvain, refondée en 1834, donnait l'exemple d'un enseignement supérieur réunissant l'ensemble des facultés autour d'un projet institutionnel qui avait le catholicisme pour principe.

En 1845, Bourget et ceux qui partageaient ses idées sur l'éducation accueillirent avec inquiétude la création en Irlande des Queen's Colleges de Cork, de Belfast et de Galway par le gouvernement du premier ministre britannique Robert Peel (1788–1850). Ces trois collèges étaient en effet conçus comme des institutions « mixtes », c'est-à-dire réunissant protestants et catholiques. Ils firent craindre à Bourget l'apparition au Canada d'institutions semblables d'enseignement supérieur, fondées sur un compromis confessionnel et où le contenu religieux de l'enseignement catholique risquait de s'affadir. À Rome, la Congrégation pour la propagation de la foi réagit à la fondation de ces collèges en Irlande, qualifiés par une partie du clergé irlandais de « Godless colleges », en appelant à la création d'une université catholique irlandaise, inspirée de l'Université catholique de Louvain<sup>31</sup>.

En 1848, les révolutions qui déferlèrent sur l'Europe galvanisèrent la détermination des ultramontains du Canada et de l'Irlande à concrétiser rapidement leurs projets d'universités catholiques des deux côtés de l'Atlantique. L'éducation universitaire leur apparut comme un moyen de raviver la piété catholique, dans l'Empire britannique et au-delà, devant les menaces que représentaient, à leurs yeux, non seulement le protestantisme, mais aussi le socialisme, le laïcisme et le républicanisme<sup>32</sup>.

Les révolutions de 1848 marquèrent une rupture jusque dans les représentations de la figure du pape : avant cette date, le pape réformateur « Pie IX [pontificat de 1846 à 1878] symbolisa une chrétienté à la tête de l'émancipation des peuples ». Or, après 1848, le pape adopta une « lecture contre révolutionnaire et pessimiste de l'émancipation », exprimant l'ambiguïté du « catholicisme contemporain [...] entre

tentation révolutionnaire et impératif d'autorité. »<sup>33</sup> Il faut dire que ces révolutions atteignirent directement le pape, au point où il dut fuir, un temps, les États pontificaux, durant l'éphémère *Repubblica Romana* de 1849.

Ce fut dans ce climat postrévolutionnaire que des universités catholiques furent établies quasiment au même moment dans les villes de Québec et de Dublin.

### **À la croisée des projets d'universités au Canada et en Irlande : la diaspora irlandaise catholique de Montréal**

Au Canada, la population se transformait alors profondément depuis quelques décennies sous l'effet, entre autres, d'une immigration irlandaise en partie catholique et en partie protestante. La concurrence pour l'emploi ou la panique liée aux épidémies put alors susciter de la discorde entre Canadiens français et immigrants irlandais, mais il arriva aussi que certains d'entre eux forment des alliances politiques ou se reconnaissent comme des *alter ego*.

Certains Canadiens français admiraient par exemple le patriotisme de Daniel O'Connell (1775–1847) en Irlande, tout en craignant de partager le destin difficile du peuple irlandais sous l'Empire britannique s'ils venaient à suivre son exemple. Certains immigrants irlandais, dont Edmund Bailey O'Callaghan (1797–1880), apportèrent, quant à eux, leur soutien à la tentative de révolution républicaine au Canada en 1837–1838, cultivant des liens entre les luttes politiques des Canadiens français contre l'impérialisme britannique et celles des Irlandais.<sup>34</sup> La répression des soulèvements de 1837–1838 fragilisa toutefois les rapports entre les républicanismes canadien et irlandais. Entre autres pour juguler le mouvement républicain, l'administration impériale britannique fusionna le Bas-Canada et le Haut-Canada en 1840 pour former le Canada-Uni. Beaucoup d'Irlandais y virent un écho de l'Acte d'Union de 1800 qui avait intégré l'Irlande au Royaume-Uni à la suite du soulèvement armé de 1798. Une même politique consistant à diluer pour mieux régner semblait à l'œuvre au Canada comme en Irlande par l'unification de territoires relevant de l'Empire britannique<sup>35</sup>.

Ce fut ainsi qu'au tournant des années 1840, le catholicisme, davantage que la convergence politique, tendit à devenir l'un des principaux facteurs de connivence entre certains catholiques canadiens-français et irlandais. Comme le résume Jason King, « les Irlandais [catholiques] ne considèrent plus le “Canadien français” comme un compatriote politique, mais davantage comme un coreligionnaire. »<sup>36</sup> Même en Irlande, selon Laurent Colantonio, « le nationalisme s'est catholicisé [...] [e]n devenant un phénomène de masse » dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup>.

Entre 1841 et 1850, notamment lors de la Grande Famine qui frappa l'Irlande (1845–1852), près de 28 pour cent des Irlandais qui émigrèrent gagnèrent le Canada<sup>38</sup>. Vers 1842, à Montréal, environ un habitant sur cinq était d'origine irlandaise catholique<sup>39</sup>. Les immigrants irlandais qui arrivèrent au Canada durant la famine furent principalement des indigents catholiques, qui s'installèrent surtout dans les villes. À Montréal, leur arrivée coïncida avec l'ouverture d'institutions irlandaises telles que l'église Saint-Patrick (dont la première messe fut célébrée en 1847) et le

journal *The True Witness and Catholic Chronicle*<sup>40</sup>. Tout en voulant les superviser, l'évêque de Montréal, Ignace Bourget, apporta son soutien à ces nouvelles institutions irlandaises catholiques.

Alors que les migrations irlandaises vers l'Amérique du Nord prenaient de l'ampleur, l'abbé Paul Cullen (1803–1878), homologue ultramontain de Bourget en Irlande, fut nommé en 1849 primat des évêques irlandais, qu'il convoqua dans les mois suivants en synode à Thurles. Suivi de près à Montréal par le journal *The True Witness and Catholic Chronicle*, le synode de Thurles de 1850 porta, pour une grande part, sur les trois collèges « mixtes » créés par Londres cinq ans plus tôt. Les participants au synode décidèrent de former un comité dont la première initiative fut de lancer une campagne mondiale de collecte de fonds pour l'établissement d'une université catholique en Irlande<sup>41</sup>. En un peu plus d'une année, la récolte dépassa les 26 000 livres sterling — l'équivalent d'environ trois millions de livres sterling actuels<sup>42</sup>.

Les dons affluèrent du Royaume-Uni, mais aussi de milieux catholiques des colonies britanniques et d'ailleurs, notamment des États-Unis. Trois membres du comité furent dépêchés à l'été 1851 aux États-Unis et au Canada pour amasser des fonds, parmi lesquels au moins un membre poursuivit sa mission durant près de quatre ans<sup>43</sup>. Le comité sollicita en outre les Irlandais immigrés en Amérique par une lettre ouverte appelant à la loyauté de la diaspora irlandaise catholique envers sa terre d'origine. Cette lettre parut à Montréal dans les pages du *True Witness and Catholic Chronicle*<sup>44</sup>.

Le 3 mai 1851, l'évêque de Montréal, Ignace Bourget, informa l'archevêque de Québec que le rédacteur en chef du *True Witness and Catholic Chronicle*, George Edward Clerk (1815–1875), viendrait le rencontrer pour discuter de l'appui que la hiérarchie épiscopale canadienne pourrait apporter au projet d'université catholique en Irlande. Bourget estima qu'un tel soutien aiderait à contrer l'apparition au Canada d'universités « mixtes » (réunissant catholiques et protestants), voire à stimuler son projet d'université catholique canadienne :

En descendant à Québec, son intention [celle de George Edward Clerk, rédacteur en chef du *True Witness and Catholic Chronicle*] est de s'expliquer par rapport à son projet d'adresse à S. Em. [Son Éminence] le Cardinal Wiseman [archevêque catholique de Westminster], et de coopération à l'œuvre de l'Université catholique d'Irlande. Je vois dans ce projet [d'adresse au Cardinal Wiseman], si je le comprends bien, l'approbation solennelle des mesures du Clergé de ce pays par les laïques [sic]. Car il [Clerk] vient de se montrer publiquement en faveur de l'Acte Papal [sic], qui érige la nouvelle Hiérarchie [catholique] [sic] d'Angleterre, dans son Adresse [sic] au Card. Archevêque de Westminster, et de tout temps il s'est opposé à l'éducation mixte, que le Souv. Pontife vient de réprover en Irlande. Car si nous n'avons pas ici une pareille Université [sic], pour la haute éducation catholique et protestante, amalgamée sous le même toit [...] Il est bien à croire qu'on n'a pas renoncé à ce projet dessein, et que l'on tentera de l'exécuter à la première occasion favorable. Mais si les laïques [sic] viennent de l'avant, et si par des mesures énergiques, ils montrent au Gouvernement qu'ils sont aussi opposés à l'enseignement mixte

que leurs Pasteurs [sic] (ce qu'ils prouveraient hautement par leur sympathie pour l'Université catholique d'Irlande)[,] il me semble qu'ils nous seraient d'un grand secours pour nous maintenir dans la possession de nos droits, et avec eux nous pourrions en réclamer de plus grands<sup>45</sup>.

Autrement dit, Bourget perçut en George Edward Clerk un laïc britannique (il était né en Écosse) qui soutenait énergiquement la campagne du clergé irlandais contre l'éducation supérieure « mixte » et qui, par conséquent, pouvait aussi aider le clergé canadien à repousser la perspective d'institutions « mixtes » d'éducation au Canada, voire à accroître l'influence de l'Église en éducation, y compris dans les milieux universitaires.

Moins d'une semaine après la rédaction de cette lettre par Bourget, un article du *True Witness and Catholic Chronicle*, journal dirigé par Clerk, annonça la création, à Montréal, d'une branche d'une organisation irlandaise, la Catholic Defence Association. Cette branche montréalaise se donna comme objectif prioritaire de lever des fonds pour l'université catholique en Irlande. Réunis après les vêpres devant l'église Saint-Patrick de Montréal, les représentants de cette branche récoltèrent ainsi, en quelques semaines, 132 livres sterling auprès de 302 donateurs, pour la plupart, des dons de moins de cinq shillings, en plus d'approuver l'envoi de lettres au clergé irlandais pour soutenir le projet d'université catholique en Irlande<sup>46</sup>. Ils se réjouirent de la générosité des donateurs « in spite of the famine, and miseries consequent thereupon—in spite of the poverty to which the Irish Catholic has been condemned, by Protestant ascendancy. »<sup>47</sup>

Ceux qui annoncèrent les résultats de cette collecte de fonds se montrèrent particulièrement ravis de compter parmi les donateurs Édouard-Raymond Fabre (1799–1854), qui venait de quitter son poste de maire de Montréal (1849–1851). Canadien français, Fabre était surtout connu pour son engagement précoce et continu au sein des milieux gravitant autour du Parti patriote. Il semble qu'il ne fut ni un anticlérical, ni un défenseur particulièrement fervent de l'Église catholique. La raison de son soutien au projet d'université catholique en Irlande est peut-être à chercher du côté de son fils aîné, Édouard-Charles Fabre (1827–1896). Durant ses études pour devenir prêtre, Édouard-Charles avait été reçu en audience par le pape en 1846, avant d'étudier la théologie à l'évêché de Montréal, alors dirigé par Ignace Bourget, à qui il succéderait, trois décennies plus tard, au poste d'évêque. Durant la période où son père fit un don pour l'université catholique d'Irlande, Édouard-Charles Fabre accompagnait des orphelins irlandais dans leur préparation à la première communion. Il est plausible qu'il ait sensibilisé son père à la cause des Irlandais catholiques<sup>48</sup>.

Le don d'Édouard-Raymond Fabre demeura toutefois une exception, car peu de Canadiens français semblent avoir contribué à la campagne pour l'université catholique en Irlande. Un auteur anonyme s'en désola dans *The True Witness and Catholic Chronicle*, tout en espérant l'alliance des catholiques canadiens et irlandais autour de projets d'universités afin de lutter, écrivit-il, contre « the triple monster, *fraternité, égalité, and liberté*, of socialism, which had nearly proved so fatal in the untoward events of [18]48 »<sup>49</sup>.

En Irlande, l'archevêque Paul Cullen donna au même moment de l'envergure à son projet d'université catholique en nommant John Henry Newman (1801–1890) au poste de recteur. Né à Londres, Newman était la figure de proue d'un mouvement d'ecclésiastiques anglicans d'Oxford qui s'étaient convertis au catholicisme. Devenu le visage de la future Catholic University of Ireland, Newman devait attirer notoriété, influence, donateurs et étudiants potentiels d'Angleterre. Même si le rôle de Newman comme recteur resta largement symbolique durant trois années après sa nomination en 1851, et bien qu'il quittât ce poste en 1858, ce fut en sa qualité de recteur qu'il prononça une série de conférences rassemblées sous le titre *The Idea of a University*, qui devinrent un élément central de sa renommée<sup>50</sup>. Newman correspondit durant cette période avec Pierre François Xavier de Ram, recteur de l'Université catholique de Louvain, ce qui indique la volonté, visible des deux côtés de l'Atlantique, de s'inspirer du précédent louvaniste pour la fondation d'universités catholiques<sup>51</sup>.

Depuis Montréal, Ignace Bourget suivit ces développements et s'en inspira lorsque le 31 mars 1851, il proposa à l'archevêque de Québec de créer une université sous l'égide du Séminaire de Québec, qui deviendrait, écrivit Bourget, « l'Université Catholique de notre Amérique Britannique [sic] »<sup>52</sup>. Pourquoi Bourget s'adressa-t-il au clergé de la ville de Québec pour ce projet, au lieu de chercher à fonder une université catholique à Montréal ? Ce choix s'explique par son souhait d'établir une université catholique *provinciale*—non pas au sens de la province de Québec ou du Canada, mais bien de la *province ecclésiastique*. Or, l'archidiocèse métropolitain de la province ecclésiastique se trouvait dans la ville de Québec.

Une province ecclésiastique correspond en effet à un ensemble de diocèses distincts, mais réunis au sein d'une structure administrative plus vaste—la province ecclésiastique—dont l'archidiocèse métropolitain est en quelque sorte la capitale. L'archidiocèse de Québec avait été érigé au rang de siège métropolitain de la province ecclésiastique de Québec à peine cinq ans plus tôt, en 1846<sup>53</sup>. Cette province ecclésiastique réunissait les diocèses de « Québec, Montréal, Bytown, Kingston, Toronto et Terre-Neuve, plus le vicariat du Nord-Ouest » qui étaient dits « suffragants » par rapport à l'archevêché de Québec<sup>54</sup>.

Comme l'explique l'historien Lucien Lemieux, cette province ecclésiastique sous l'autorité de Québec avait été créée à l'initiative d'Ignace Bourget lui-même. Ce dernier y voyait une manière de renforcer la cohésion du clergé canadien en le tendant vers le pape<sup>55</sup>. Sa proposition de fonder une université catholique à l'échelle de la province ecclésiastique s'inscrivait dans la même logique. Bourget imagina une université située dans la ville de Québec, relevant de tous les évêques de la province ecclésiastique et à laquelle les collègues et les écoles catholiques du Canada auraient pu s'affilier.

En août 1851, quelques mois après que Bourget eût soumis son projet d'université provinciale à son homologue de Québec, les évêques de la province ecclésiastique de Québec se réunirent pour la première fois en concile. Ils approuvèrent notamment l'idée de Bourget d'établir une université catholique, sans toutefois en préciser les contours.

Quelques mois suffirent cependant pour que le conseil du Séminaire de Québec juge ce projet d'université provinciale proposé par Bourget aussi irréalisable

financièrement qu'administrativement—la moindre décision aurait impliqué de consulter tous les évêques ! La réalisation d'un tel projet risquait en outre de compliquer les rapports avec les autorités britanniques et les protestants du Canada<sup>56</sup>. Comme l'expliquent Claude Corbo et Marie Ouellon dans leur ouvrage sur l'idée d'université au Québec :

Pressé par son homologue de Montréal [Ignace Bourget], Mgr Pierre-Flavien Turgeon (1787–1867), archevêque de Québec depuis 1850, reconnaît l'opportunité de créer une université. Avec les dirigeants du Séminaire de Québec, il élabore un plan pratique pour constituer, dans la ville de Québec, une université prenant appui sur le Séminaire. L'idée d'un établissement universitaire relevant de l'ensemble des évêques, avec compétence pour tout le territoire de la province ecclésiastique, comme le souhaite Mgr Bourget, lui paraît susceptible de rencontrer des difficultés insurmontables. Mgr Turgeon propose donc un départ plus modeste, mais plus sûr : le Séminaire de Québec, « sans bruit », demanderait une charte royale au gouvernement britannique, que pourrait compléter le parlement de l'Union, et les évêques « recourraient secrètement » au pape pour obtenir son autorisation. La nouvelle institution relèverait du seul archevêque de Québec et se développerait progressivement, à la mesure des moyens du séminaire et sans provoquer de levée de boucliers contre elle<sup>57</sup>.

Nous voulons insister sur le fait que, dans sa réponse à Bourget à propos de ce projet d'université, l'archevêque de Québec évoqua l'université catholique en voie d'être créée en Irlande. Il exprima en effet son inquiétude qu'une université provinciale au Canada n'entraînaît la désapprobation du « Gouvernement Impérial qui, voyant certainement dans le projet des Évêques de cette Province une imitation de ce que font maintenant bien contre ses vues les Évêques d'Irlande, ne serait pas du tout disposé à accorder une Charte à l'Université Provinciale »<sup>58</sup>.

Ce fut ainsi que le Séminaire de Québec opta, en mars 1852, pour l'établissement d'une université dont l'administration serait, non pas sous la responsabilité de tous les évêques de la province ecclésiastique comme le souhaitait Bourget, mais plutôt concentrée au sein de l'archidiocèse de Québec. L'enjeu fut précisément de ne pas lier l'université catholique canadienne à une province ecclésiastique comme étaient alors en train de le faire les évêques irlandais, mais plutôt d'en faire un projet plus restreint, circonscrit d'abord à la ville de Québec, et donc plus inoffensif et plus acceptable aux yeux des autorités impériales britanniques.

Bourget accepta d'entériner le projet d'université de l'archevêché de Québec lorsqu'on lui expliqua que la charte universitaire contiendrait une clause (ce qui fut effectivement le cas) permettant à l'université de s'affilier des collèges. Il semble que les collèges et les écoles catholiques de Montréal devaient donc, en principe, avoir la possibilité de conférer des titres universitaires à travers leur affiliation à l'université catholique à Québec. De cette manière, la création, à Montréal, d'une autre université catholique devait devenir superflue<sup>59</sup>. À l'évidence, il y eut à ce sujet un malentendu entre Bourget et le clergé de Québec, car lorsque vint le temps d'affilier à l'Université

Laval des institutions montréalaises comme l'École de médecine et de chirurgie de Montréal, le Séminaire de Québec opposa un refus<sup>60</sup>.

En définitive, la décision de l'archevêché de Québec d'écarter la proposition faite par Bourget d'une université catholique provinciale pour lui préférer une université administrée par le seul archevêché de Québec marginalisa l'influence de Bourget et du diocèse de Montréal dans l'enseignement supérieur catholique et marqua le début d'une « guerre de Trente Ans » universitaire entre les autorités ecclésiastiques de Montréal et de Québec<sup>61</sup>.

En bref, le projet d'université catholique au Canada bénéficia de la mobilisation en faveur d'une université catholique en Irlande par le biais de la diaspora catholique irlandaise de Montréal en pleine croissance. Cette mobilisation contribua à créer un contexte favorable à la relance du projet d'université catholique au Canada par l'évêque de Montréal, Ignace Bourget. En 1852, la réalisation du projet d'université catholique canadienne devint clairement imminente. Son financement provint, non des « biens des jésuites », contrairement à ce qui s'était dessiné jusqu'alors, mais de l'archidiocèse et du Séminaire de Québec. L'université catholique canadienne ne fut pas non plus implantée à Montréal ni placée sous l'autorité de tous les évêques de la province ecclésiastique de Québec ; l'archevêque de Québec et le supérieur du Séminaire de Québec en devinrent les principaux dirigeants.

Ainsi naquit, en 1852 dans la ville de Québec, l'Université Laval, nommée en l'honneur de François de Montmorency Laval, fondateur du Séminaire de Québec. L'Université Laval fut placée sous l'autorité du nouveau supérieur du Séminaire, l'abbé Louis-Jacques Casault<sup>62</sup>. Ce dernier fut aussitôt envoyé en Europe, principalement pour obtenir des chartes civiles et religieuses officialisant la création de l'Université Laval.

### **Croiser l'Irlande à Londres et jusque dans les couloirs de Rome**

Dès sa fondation, l'Université Laval, avec le soutien du Séminaire de Québec, plaça les voyages transatlantiques au cœur de son développement. Ces voyages furent principalement dirigés vers l'Angleterre, métropole de l'Empire britannique, et vers la France, la Belgique et Rome, destinations clés du monde catholique nord-atlantique. Tant pour l'Université Laval que pour d'autres universités canadiennes, les voyages transatlantiques jouèrent, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, un rôle incontournable pour établir la légitimité de l'enseignement supérieur au Canada. Ces voyages permettaient d'accumuler du prestige par la fréquentation de milieux universitaires réputés, notamment en médecine et en théologie. Ils offraient aussi aux universités canadiennes l'occasion d'acquérir le matériel indispensable à la crédibilité de toute université, comme des ouvrages savants, des instruments rares ou des habits de cérémonie universitaires, tels des toges ou des mortiers. En traversant l'Atlantique, étudiants et professeurs pouvaient également établir puis cultiver des liens personnels et professionnels, formant des réseaux de pairs spécialisés qu'il devenait possible de consulter, d'inviter, éventuellement de recruter dans les universités canadiennes, tout en favorisant les circulations étudiantes entre les rives de l'Atlantique Nord.

Le Séminaire de Québec avait depuis longtemps une inclination pour les voyages transatlantiques. Un de ses professeurs les plus influents, l'abbé John Holmes (1799–1852), originaire du Vermont et converti au catholicisme, avait été envoyé en mission officielle à New York et à Londres, puis aux Pays-Bas, à Paris et à Rome en 1836 et 1837 afin de recueillir des renseignements et du matériel en vue de réformer le système d'éducation au Canada. Holmes avait laissé à cet égard une forte impression sur la génération d'étudiants du Séminaire de Québec qui allaient fonder l'Université Laval. Des séminaristes, parmi lesquels Elzéar-Alexandre Taschereau (1820–1898), futur archevêque de Québec et premier cardinal du Canada, avaient accompagné Holmes en Europe dans leur jeunesse<sup>63</sup>. En 1849, Taschereau succéda à Holmes comme préfet des études au Séminaire de Québec et compta parmi les principaux fondateurs de l'Université Laval.

En tant que membre du Conseil du Séminaire de Québec, Taschereau contribua à dépêcher en Europe un de ses anciens professeurs, devenu supérieur du Séminaire, l'abbé Louis-Jacques Casault, afin de bâtir la légitimité de l'Université Laval. Casault se vit confier la mission d'étudier les modèles universitaires en Europe, d'établir des liens avec des milieux catholiques, d'essayer de recruter des professeurs et, par-dessus tout, d'obtenir auprès du gouvernement britannique et du Saint-Siège des chartes afin que la nouvelle université canadienne puisse décerner des diplômes reconnus par les autorités civiles et religieuses.

Accompagné du séminariste Thomas-Étienne Hamel, Casault traversa l'Atlantique au début de l'été 1852<sup>64</sup>. L'ensemble des frais du voyage fut pris en charge par le Séminaire de Québec. Casault avait en poche des suppliques du clergé de Québec devant lui permettre de rencontrer à Londres l'archevêque de Westminster, Nicholas Wiseman, puis à Rome, Giacomo Filippo Fransoni et Alessandro Barnabò, respectivement préfet et secrétaire de la Congrégation pour la propagation de la foi, afin de solliciter leur appui au projet d'université à Québec<sup>65</sup>. Casault disposait aussi d'une lettre du gouverneur général du Canada-Uni, Lord Elgin, qui avait accepté de plaider en faveur de l'Université Laval auprès de la Couronne britannique pour l'obtention d'une charte civile. Cette lettre de Lord Elgin donnait à Casault la possibilité d'être reçu par Sir John Pakington, alors à la tête du War and Colonial Department du gouvernement britannique. En pratique, c'était à Pakington qu'il revenait d'examiner la demande de charte civile déposée par l'Université Laval, laquelle serait ensuite validée formellement par la Couronne britannique lorsque la Reine Victoria y apposerait sa signature. Il semble que Lord Elgin apporta son soutien à ces démarches pour des motifs pragmatiques : les moyens du Séminaire de Québec permettaient en effet d'entrevoir l'ouverture rapide d'une université pour les catholiques du Bas-Canada<sup>66</sup>.

Vers le mois de mai 1852, Casault arriva à Londres et s'intégra rapidement dans les milieux catholiques et francophones. Il séjourna dans le quartier huppé de Marylebone, au Ford's Hotel, qui offrait des services en français. Ne pouvant rencontrer immédiatement les dignitaires qu'il espérait, il se lia d'amitié avec Francis Kiernan, un chirurgien irlandais, qu'il qualifia de « fervent catholique » et dont il estima que les contacts pourraient lui être « utile[s] même à Rome »<sup>67</sup>. Fréquentant les prêtres de la chapelle française et reçu chez le cardinal Wiseman, Casault jugea que les

catholiques de Londres manquaient d'églises décentes et de journaux à grand tirage, faisant « bien triste figure, et ce n'est pas de sitôt qu'ils seront sur un pied propre à en imposer aux protestants »<sup>68</sup>.

La famille de l'ancien roi des Français, Louis-Philippe 1<sup>er</sup> (décédé en 1850), résidait alors à Claremont House, près de Londres, depuis l'exil de ce dernier en Angleterre dans la foulée des révolutions de 1848 et de l'instauration en France de la Deuxième République. Lorsque Casault séjourna à Londres, l'ancienne reine des Français et veuve de Louis-Philippe 1<sup>er</sup>, Marie-Amélie de Bourbon-Siciles, sollicita la chapelle française pour trouver un prêtre francophone disposé à dire la messe à Claremont House. Puisqu'il était disponible, Casault se porta volontaire, ce qui lui permit de rencontrer les membres de l'ancienne famille royale française et de partager leur table après l'office<sup>69</sup>.

En juillet 1852, Casault était à Rome pour présenter au pape Pie IX les suppliques qu'il apportait. Il avança trois raisons principales pour la création d'une université catholique au Canada : faire contrepoids aux institutions protestantes d'enseignement supérieur, protéger les étudiants catholiques, notamment en droit et en médecine, des « séductions les plus périlleuses » auxquelles ils étaient exposés lors de voyages d'études « loin de la surveillance de leurs parents », et prévenir la création au Canada de collèges mixtes « du genre des collèges de la Reine en Irlande »<sup>70</sup>. Les évêques canadiens priaient le pape d'accorder rapidement une charte à l'Université Laval, croyant apparemment pouvoir compter sur le soutien des principaux parlementaires du Canada. En effet, le Canada-Uni était alors dirigé par Francis Hincks, un protestant d'origine irlandaise, et Augustin-Norbert Morin, ancien élève du Séminaire de Québec. Morin avait été l'avocat du clergé catholique dans l'affaire des « biens des jésuites » et deviendrait le premier doyen de la faculté de droit de l'Université Laval<sup>71</sup>.

Toutefois, le pape se montra réticent à accorder une charte à l'Université Laval. La main du souverain pontife était en fait retenue par la situation irlandaise : accorder une charte à l'Université Laval risquait d'obliger le pape à en faire autant pour l'université catholique en gestation en Irlande, où les tensions religieuses étaient particulièrement vives. Un envoyé anglais était d'ailleurs à Rome au même moment pour tenter de bloquer la création d'une université catholique en Irlande. Conseillé par Barnabò, secrétaire de la Propagande, Casault renonça donc provisoirement à solliciter davantage le souverain pontife et se concentra plutôt sur l'obtention d'une charte universitaire civile de la part du gouvernement britannique. Casault estima qu'avec l'assentiment de la Couronne britannique, il deviendrait plus facile d'obtenir ensuite celui de Pie IX<sup>72</sup>.

Après un mois passé à Rome, Casault se rendit en France pour tenter de recruter des professeurs pour l'Université Laval. Il amorça ainsi une tradition de recrutement qui durerait au Québec jusqu'à l'entre-deux-guerres, voire jusqu'à nos jours, faisant des professeurs européens des universitaires de première importance dans le développement d'universités canadiennes. Après son passage en France, Casault aurait ensuite rencontré, en Belgique, Pierre François Xavier de Ram, recteur de l'Université catholique de Louvain, avant de retourner une dernière fois en Angleterre<sup>73</sup>. Dans ses bagages, Casault rapporta en Amérique du Nord des notes sur différentes universités

de Londres, de Paris, de Rome, de Naples et de Milan, susceptibles de servir au développement de l'Université Laval<sup>74</sup>. Étonnamment, ces notes ne faisaient aucune mention de l'Université catholique de Louvain, pourtant citée en modèle lors de la conception de l'Université Laval.

Les efforts de Casault pour obtenir une charte civile portèrent rapidement leurs fruits : le 8 décembre 1852, l'Université Laval se vit accorder par le gouvernement de Londres une charte royale. Le pape, rassuré par ce geste de la Couronne britannique, signa de son côté un bref (de moindre portée qu'une charte) permettant à l'Université Laval de délivrer des diplômes en théologie<sup>75</sup>. L'Université Laval se vit ainsi dotée d'une charte civile provenant de Londres et, pour sa faculté de théologie, d'un document officiel du Saint-Siège. Adjacents au Séminaire de Québec, qui en avait financé la construction, les bâtiments de l'Université Laval furent inaugurés en grande pompe à l'automne 1854, ce dont le journal *The True Witness and Catholic Chronicle* informa les Irlandais catholiques de Montréal<sup>76</sup>.

En Irlande, presque simultanément, la Catholic University of Ireland accueillit ses premiers étudiants dans les propriétés achetées par l'archevêque Paul Cullen autour de Saint Stephen's Green et sur Cecilia Street, au centre de Dublin<sup>77</sup>. Cullen se donna pour objectif de faire de la Catholic University of Ireland « the medium of intercourse between East and West, and the centre of the Catholicism of the English tongue, with Great Britain, Malta (perhaps Turkey or Egypt), and India, on one side of it, and North America, and Australia, on the other »<sup>78</sup>. Mais cette ambition fut, dès le départ, minée par le fait que la Catholic University of Ireland, contrairement à l'Université Laval, ne disposa pas d'une charte universitaire.

Pour un temps, le précédent de la charte royale accordée à l'Université Laval laissa espérer que la reine signerait également une charte pour la Catholic University of Ireland. Cependant, explique l'historien Colin Barr, le climat trop tendu entre catholiques et protestants au Royaume-Uni dissuada le gouvernement britannique et le pape d'accorder à la Catholic University of Ireland la même reconnaissance et les mêmes droits qu'à son homologue canadienne, plus éloignée de la métropole impériale britannique et moins controversée<sup>79</sup>.

Bien que les deux universités eussent connu des débuts modestes, l'Université Laval se développa rapidement, tandis que la Catholic University of Ireland déclina. Forte de sa charte royale et du soutien du Séminaire de Québec, l'Université Laval garantissait à ses étudiants des diplômes légalement reconnus. Très tôt dans son développement, elle ouvrit une faculté de médecine, en plus de conclure un accord avec l'École des Carmes à Paris, où elle envoya trois étudiants qui, en 1853, contribuèrent à attirer au moins un professeur au Canada<sup>80</sup>.

La Catholic University of Ireland, quant à elle, parvint à ouvrir des facultés de philosophie et lettres, de théologie, de sciences—comprenant des cours d'ingénierie—et de médecine<sup>81</sup>. Mais le nombre d'inscriptions qu'elle enregistra, initialement de trente-huit, déclina rapidement, l'absence de charte empêchant l'octroi de diplômes<sup>82</sup>. La faculté de médecine de la Catholic University of Ireland fut sans doute celle qui connut le plus de succès, car ses étudiants ayant achevé leur formation pouvaient se présenter aux examens d'une autorité externe décernant des permis de

pratique médicale, comme le Royal College of Physicians, contournant ainsi la nécessité d'un diplôme universitaire<sup>83</sup>. Dès le deuxième semestre d'existence de la Catholic University of Ireland, sa faculté de médecine enregistra ainsi 43 inscriptions et fit grimper ce nombre à 59 lors du semestre d'hiver de 1856–1857<sup>84</sup>.

En obtenant des livres rares et du matériel universitaire par l'entremise de ses contacts au sein de l'Europe catholique, en particulier en Bavière, en Autriche, en France et en Belgique, la Catholic University of Ireland tenta de se développer. L'absence de charte continua néanmoins de faire chuter sa fréquentation étudiante<sup>85</sup>. Lorsqu'en 1880, un accord permit à ses étudiants d'obtenir des diplômes, la Catholic University of Ireland n'était déjà plus qu'une coquille vide et le resterait jusqu'à son abolition au XX<sup>e</sup> siècle<sup>86</sup>.

## Conclusion

Cet article a montré différents degrés d'interrelation dans l'histoire de la fondation de l'Université Laval et de la Catholic University of Ireland.

Le rapport le plus direct entre les deux universités fut un rapport d'influence, voire de causalité : la fondation, en 1845, des Queen's Colleges « mixtes » (accueillant catholiques et protestants) en Irlande alarma l'évêque de Montréal, Ignace Bourget, et compta explicitement parmi les éléments déclencheurs de son projet d'établir une université catholique destinée à contrer l'apparition de tels établissements au Canada. Dans leur supplique adressée au pape en vue de la création de l'Université Laval, les évêques de la province ecclésiastique de Québec indiquèrent clairement qu'une de leurs principales motivations était bien d'entraver l'essor de collèges « mixtes » semblables à ceux fondés en Irlande.

De manière moins directe, la mobilisation d'une part de la diaspora irlandaise catholique de Montréal en faveur de l'université catholique en Irlande incita, parmi d'autres facteurs, l'évêché de Montréal à solliciter celui de Québec pour créer une université catholique au Canada. Comme un nombre important de laïcs au sein de cette diaspora firent campagne en faveur de la création d'une université catholique en Irlande, Ignace Bourget voulut s'appuyer sur leur mobilisation pour renforcer l'influence du clergé catholique en éducation au Canada, y compris dans l'enseignement supérieur. À ses yeux, le rédacteur en chef du journal *The True Witness and Catholic Chronicle* représentait, à ce titre, un relais idéal pour mobiliser les catholiques anglophones, notamment irlandais, autour de projets d'universités catholiques en Irlande et au Canada.

Dans la foulée du premier concile de la province ecclésiastique de Québec, tenu en 1851, le cas irlandais fut en outre cité comme contre-exemple dans les discussions entre les évêchés de Québec et de Montréal quant à la forme que devait prendre l'université catholique canadienne. En effet, le choix des autorités ecclésiastiques de la ville de Québec d'opter pour une université à l'échelle de leur évêché plutôt que pour une université impliquant l'ensemble de la province ecclésiastique visait, entre autres, à se démarquer du modèle adopté par les évêques irlandais au synode de Thurles, en 1850. Autrement dit, on préféra, à Québec, s'éloigner de l'approche irlandaise afin

d'éviter de heurter les autorités politiques du Royaume-Uni, dont dépendait l'octroi d'une charte civile pour la future Université Laval.

Les projets d'universités catholiques de Québec et d'Irlande se croisèrent à nouveau lors du voyage de Louis-Jacques Casault au Saint-Siège, à propos de la question des chartes universitaires. Casault comprit que le pape tardait à se prononcer sur l'octroi d'une charte à l'Université Laval en partie parce qu'il examinait, en parallèle, le projet de l'université catholique en Irlande, autrement plus sensible sur les plans politique et religieux. Dans ce contexte, le cas de l'Université Laval apparut comme un précédent potentiel par rapport à celui de la Catholic University of Ireland. Le pape consentit finalement à signer un bref, et non pas une charte, pour la faculté de théologie de l'Université Laval, et ce uniquement après que le gouvernement britannique eut accordé une charte civile à cette université. En d'autres termes, ce qui incita le pape à redoubler de prudence vis-à-vis de l'Université Laval, ce fut apparemment la situation irlandaise.

De fait, les promoteurs de la Catholic University of Ireland invoquèrent le cas de l'Université Laval pour nourrir, un temps, leur mince espoir d'obtenir, eux aussi, une charte universitaire de la part du gouvernement britannique. Or, l'Irlande était trop proche de l'Angleterre et la situation politique et religieuse, trop tendue au Royaume-Uni pour permettre une telle issue. Le gouvernement britannique n'accepta pas de faire de la Catholic University of Ireland, en quelque sorte, l'équivalent irlandais de l'Université Laval. Les différences entre le Canada et l'Irlande par rapport à la métropole impériale britannique tracèrent finalement des chemins divergents pour les deux universités.

De façon plus contextuelle, les deux projets d'université présentèrent des similarités dans la mesure où ils naquirent d'une insécurité religieuse ressentie par des membres éminents du clergé catholique au sein de l'Empire britannique. Cette insécurité fut alimentée par la montée d'un ultramontanisme troublé par les révolutions atlantiques — en particulier les révolutions américaine et française — et épouvanté par celles de 1848. La réponse à cette insécurité prit notamment la forme d'universités. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les universités apparurent ainsi comme des institutions privilégiées afin d'opérer, pour ainsi dire en douceur, la transformation des sociétés. La part ultramontaine de l'Église catholique les conçut en tout cas de cette manière au Canada et en Irlande. L'Université catholique de Louvain fut citée dans les deux cas comme un modèle à suivre, sans que l'on précise exactement quels aspects de ce modèle devaient être reproduits. Cette proximité contextuelle explique, en grande partie, l'ouverture quasi-simultanée des universités catholiques au Canada et en Irlande, une fois passée la crise de la Grande Famine irlandaise.

Enfin, l'épisode bref mais, à notre avis, significatif, de la rencontre à Londres entre Louis-Jacques Casault et le chirurgien irlandais catholique Francis Kiernan illustre plus largement que, lors de voyages hors de leurs pays respectifs, Canadiens français et Irlandais catholiques partageaient souvent une même géographie de la foi<sup>87</sup>. Leur appartenance commune à l'Église catholique, mais aussi à l'Empire britannique, créait des occasions de sympathie et même de solidarité, en particulier lorsque leurs projets religieux les conduisaient à Rome, c'est-à-dire vers le Saint-Siège.

En somme, ces divers degrés de rapprochement entre les histoires de l'Université Laval et de la Catholic University of Ireland montrent comment les dynamiques religieuses dans l'Empire britannique ont pu conduire certains milieux catholiques à voir les universités comme des voies de salut au XIX<sup>e</sup> siècle : au Canada comme en Irlande, les projets d'universités catholiques furent élaborés par des membres du clergé qui percevaient les institutions d'éducation protestantes, « mixtes » (catholiques et protestants) ou laïques comme autant de chemins vers l'anticléricalisme et l'incroyance. Sans avoir été coordonnés a priori, les projets qui firent advenir l'Université Laval et la Catholic University of Ireland convergèrent dans ce contexte à travers différents milieux catholiques, qu'ils fussent populaires, du haut clergé, ou savants, au sein de l'Empire britannique et au-delà.

Comme l'exposa l'archevêque de Québec en 1853 dans une lettre pastorale annonçant la création de l'Université Laval, les universités catholiques au XIX<sup>e</sup> siècle devraient aspirer à un principe divin, auquel se subordonneraient et vers lequel tendraient toutes les disciplines :

À sein de l'Université, nos jeunes compatriotes, guidés par des maîtres chrétiens, pourront boire les eaux de la science, sans craindre d'y trouver mêlés les poisons de l'erreur. Là, le jeune lévite pénétrera dans les profondeurs de la théologie, éclairé dans sa marche par le flambeau de la foi ; là, le jurisconsulte ne s'occupera pas à créer de vaines théories, mais il étudiera les grands principes du droit qui découlent de la justice éternelle ; le médecin y apprendra à reconnaître dans l'homme, non la matière organisée par le hasard, mais le roi de la terre, le chef-d'œuvre du créateur, l'image créée à sa ressemblance et l'objet de ses plus chères prédilections ; le philosophe s'accoutumera à adorer la main du Dieu Tout-puissant, dans les merveilleux secrets de la nature. Tous y pourront puiser, avec les nobles inspirations de la science, cet amour de la patrie qui rend le savant utile à ses compatriotes, ces vertus chrétiennes qui ornent les plus belles intelligences, cette foi pure et ferme qui empêche l'esprit humain de s'égarer dans les voies du doute et de l'irrégion<sup>88</sup>.

L'Université Laval et la Catholic University of Ireland se voulurent, dans cette perspective, des institutions aspirant à l'universel (*katholikos*), c'est-à-dire vouées, à travers toutes leurs facultés, à découvrir Dieu. Dans un contexte politique préoccupant pour de nombreux catholiques, elles furent conçues autour de la promesse que les universitaires issus des minorités catholiques de l'Empire britannique seraient guidés par des principes éternels — stables face au changement et rassurants dans l'incertitude.

L'Université Laval reste actuellement l'une des principales institutions universitaires francophones en Amérique du Nord. À Dublin, University College Dublin se présente comme l'héritière de la Catholic University of Ireland, bien que cette filiation ne soit apparemment pas tout à fait directe<sup>89</sup>. Ces deux établissements d'enseignement supérieur sont maintenant sécularisés, mais proviennent de ces universités catholiques créées dans l'Empire britannique au XIX<sup>e</sup> siècle.

## Notes

- 1 Je remercie Guy Laperrière pour ses commentaires précieux sur une version préliminaire de cet article, ainsi que les évaluateurs anonymes de la revue, dont les rapports ont grandement contribué à l'amélioration de ce texte. Les éventuelles erreurs ou imprécisions restent toutefois entièrement de mon fait. Cette recherche a reçu le soutien du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.
- 2 Comme l'avait remarqué Philippe Sylvain, « Les difficiles débuts de l'Université Laval », *Cahiers des Dix* 36 (1971) : 215–217 et Jean Hamelin, *Histoire de l'Université Laval : les péripéties d'une idée* (Presses de l'Université Laval, 1995), 37. J'emprunte la métaphore de la constellation à Jean-Paul Zuñiga, *Constellations d'empire. Territorialisation et construction impériale dans les Amériques hispaniques (XVII<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles)* (Casa de Velázquez, 2023). Sur l'Université catholique de Belgique : *Les fêtes jubilaires célébrées à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Université catholique de Louvain* (Peeters, 1884), 40. Sur l'École des Carmes : Brigitte Waché, « L'École des Carmes, 1845–1875 », *Revue d'histoire de l'Église de France* 81, 206 (1995) : 237–253. On pourrait ajouter à cette liste la *St. Francis Xavier University* de Nouvelle-Écosse, fondée en 1853 comme un séminaire et acquérant plus tard le statut d'université : James D. Cameron, *For the People: A History of St. Francis Xavier University* (McGill-Queen's University Press, 1996). On pourrait également y ajouter le *St. Andrew's College* de Charlottetown, fondé en 1831 sur l'Île-du-Prince-Édouard, qui devint un séminaire en 1855 et, plus tard, la *Saint Dunstan's University* : « History and Mission », *University of Prince Edward Island*, <https://www.upei.ca/about-upei/history>.
- 3 Sans doute Arthur Maheux fut-il le premier à mettre au jour le rôle des universités catholiques européennes dans la genèse de l'Université Laval. Quelques autres après lui, en particulier Philippe Sylvain, y consacrèrent des analyses plus détaillées — des plus anciennes aux plus récentes : Arthur Maheux, « The Origins of Laval University », *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association* 31, 1 (1952) : 22–27 ; *L'Université Laval—1852–1952* (Presses de l'Université Laval, 1952), 11–12 ; Honorius Provost, « Historique de la Faculté des Arts de l'Université Laval, 1852–1902 » mémoire de maîtrise, Université Laval, 1952, 6 ; Sylvain, « Les difficiles débuts » — ce dernier article fait partie d'une série de trois articles, dont les deux suivants sont : « Louis-Jacques Casault, fondateur de l'Université Laval », *Cahiers des Dix* 38 (1973) : 117–132 et « Jean-Étienne Landry (1815–1884), l'un des fondateurs de la Faculté de médecine de l'Université Laval », *Cahiers des Dix* 40 (1975) : 161–196. Voir aussi : Claude Galarneau, *Les collèges classiques au Canada français (1620–1970)* (Fides, 1978), 43–46 ; Denis Goulet, *Histoire de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, 1843–1993* (VLB éditeur, 1993), 36 ; Hamelin, *Histoire de l'Université Laval*, surtout 25, 33, 37 et 44 ; Marcel J. Rheault, *La rivalité universitaire Québec-Montréal, revisitée 150 ans plus tard* (Septentrion, 2011), 24–26 ; Richard W. Vaudry, *Andrew Fernando Holmes. Protestantism, Medicine, and Science in Nineteenth-Century Montreal* (University of Toronto Press, 2020), 34–35. À propos d'une période postérieure à celle de la fondation de l'Université Laval, voir : André Lavallée, *Québec contre Montréal. La querelle universitaire 1876–1891* (Presses de l'Université de Montréal, 1974). Sur l'histoire de facultés particulières de l'Université Laval : Charles-Marie Boissonnault, *Histoire de la Faculté de médecine de Laval* (Presses de l'Université Laval, 1953) ; Brigitte Caulier, Nive Voisine et Raymond Brodeur, dir., *De l'harmonie tranquille au pluralisme consenti. Une histoire de la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval, 1852–2002* (Presses de l'Université Laval, 2002) ; Denis Goulet, *Histoire de la Faculté de médecine de l'Université Laval* (Septentrion, 2018). Sur la Catholic University of Ireland : Colin Barr, *Paul Cullen, John Henry Newman, and the Catholic University of Ireland, 1845–1865* (University of Notre Dame Press, 2003). Puisque cet ouvrage de Colin Barr est le plus documenté et le plus récent à propos de la fondation de la

- Catholic University of Ireland, nous référons surtout à lui pour notre analyse des débuts de cette université. L'Université Laval et la Catholic University of Ireland figurent enfin dans une étude du monde universitaire au sein de l'Empire britannique, où leurs liens transatlantiques ne sont toutefois pas spécifiquement abordés : Tamson Pietsch, *Empire of Scholars: Universities, Networks and the British Academic World, 1850–1939* (Manchester University Press, 2013).
- 4 Sur l'histoire des études irlandaises au Canada, voir notamment : Joseph Ronsley, « The Canadian Association for Irish Studies, 1968–1990: A History », *The Canadian Journal of Irish Studies* 25, 1/2 (Juil.–Déc., 1999) : 1–120.
  - 5 Voir notamment : Garth Stevenson, *Parallel Paths: The Development of Nationalism in Ireland and Quebec* (McGill-Queen's University Press, 2006) ; Simon Jolivet, *Le vert et le bleu. Identité québécoise et identité irlandaise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle* (Presses de l'Université de Montréal, 2011) ; Mark G. McGowan, *The Imperial Irish. Canada's Irish Catholics Fight the Great War, 1914–1918* (McGill-Queen's University Press, 2017) ; Matthew Barlow, *Griffintown: Identity and Memory in an Irish Diaspora Neighbourhood* (UBC Press, 2017) ; Jane G. V. McGaughey, *Violent Loyalties: Manliness, Migration, and the Irish in the Canadas, 1798–1841* (Liverpool University Press, 2020).
  - 6 L'expression de « double minorité » provient à l'origine des travaux de John Sargent Moir, voir notamment : Mark G. McGowan, « The Tales and Trials of a 'Double Minority': The Irish and French Catholic Engagement for the Soul of the Canadian Church, 1815–1947 », dans Colin Barr et Hilary M. Carey, dir., *Religion and Greater Ireland: Christianity and Irish Global Networks, 1750–1969* (McGill-Queen's University Press, 2015), 97–98. Linda Cardinal et Simon Jolivet qualifièrent même ces immigrants irlandais de « triple minorité » en raison de leur statut économique souvent défavorisé dans les villes en cours d'industrialisation où ils s'installèrent : Linda Cardinal et Simon Jolivet, « Nationalisme, langue et éducation : les relations entre Irlandais catholiques et Canadiens français du Québec et de l'Ontario aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », dans Linda Cardinal, Simon Jolivet et Isabelle Matte, dir., *Le Québec et l'Irlande : culture, histoire, identité* (Septentrion, 2014), 90–91.
  - 7 Mark G. McGowan, *The Imperial Irish. Canada's Irish Catholics Fight the Great War, 1914–1918* (McGill-Queen's University Press, 2017), 4, 15 et 291.
  - 8 Dominic Aidan Bellenger, « 'Every Quarter of the World': Catholics in the British Empire », dans Liam Chambers, dir., *The Oxford History of British and Irish Catholicism, Volume III: Relief, Revolution, and Revival, 1746–1829* (Oxford University Press, 2023), 204–223.
  - 9 C'est du moins la thèse de Jane Ohlmeyer, qui parle de l'Irlande comme d'un laboratoire de l'impérialisme britannique : Jane Ohlmeyer, *Making Empire: Ireland, Imperialism, and the Early Modern World* (Oxford University Press, 2023), chap. 5. Voir aussi : Barry Crosbie, « Ireland and the Empire in the Nineteenth Century », dans James Kelly, dir., *The Cambridge History of Ireland, vol III, 1730–1880* (Cambridge University Press, 2018), 620–621. Pour une analyse croisée de la conquête anglaise de l'Irlande et du Canada, voir : Stevenson, *Parallel Paths*, chap. 2.
  - 10 Aidan McQuillan, « Des chemins divergents : les Irlandais et les Canadiens français au XIX<sup>e</sup> siècle », dans E. Waddell, dir., *Le dialogue avec les cultures minoritaires* (Presses de l'Université Laval, 1999), 133–134.
  - 11 Cette asymétrie religieuse prend un sens différent selon que l'on examine uniquement l'Irlande (où les catholiques étaient majoritaires et les protestants minoritaires) ou l'ensemble du Royaume-Uni (où les protestants étaient majoritaires), dont l'Irlande fit partie dès 1801. De même, on parvient à des conclusions différentes selon que l'on considère uniquement le territoire dont est issu le Québec actuel (où les catholiques étaient majoritaires et les protestants minoritaires) ou l'ensemble du Canada de l'époque (où les protestants tendaient à devenir majoritaires).

- 12 Sylvain, « Les difficiles débuts », 215 ; Barr, *Paul Cullen*, 27.
- 13 Daniel Poitras et Micheline Cambron, *L'Université de Montréal. Une histoire urbaine et internationale* (Presses de l'Université de Montréal, 2023), 17–19 ; Barr, *Paul Cullen*, 27. Ces deux séminaires sont toujours actifs.
- 14 Initialement, François de Montmorency-Laval devait lui-même faire partie de la mission du Tonkin. Les trois autres vicaires apostoliques fondateurs de la compagnie des Missions étrangères de Paris, François Pallu (1626–1684), Pierre Lambert de la Motte (1624–1679) et Ignace Cotolendi (1630–1662), dirigèrent des missions en Asie. Pallu et Lambert de la Motte créèrent notamment le Séminaire d'Ayutthaya au Siam, dans l'actuelle Thaïlande. Comme celui de Québec, ce séminaire devait favoriser les conversions et former des prêtres. Voir : Noël Baillargeon, *Le Séminaire de Québec sous l'épiscopat de Mgr de Laval* (Presses de l'Université Laval, 1972), 4–15 ; Raymond Brodeur, Hermann Giguère et Gilles Routhier, dir., *Parce qu'ils y ont cru, on le voit ! Le Séminaire de Québec célèbre ses 350 ans* (Presses de l'Université Laval, 2013), en particulier les chapitres de Catherine Marin, Hermann Giguère et Gilles Reithinger. Voir aussi : André Vachon, « Séminaire de Québec et Séminaire des Missions étrangères de Paris », *Cahiers des Dix* 44 (1989) : 9–19.
- 15 Sur les collèges, voir notamment : Ollivier Hubert, « De la diversité des parcours et des formations dans les collèges du Bas-Canada : le cas de Montréal (1789–1860) », *Historical Studies in Education / Revue d'histoire de l'éducation* 21, 1 (2009) : 41–65 ; Ollivier Hubert, « Petites écoles et collègues sulpiciens », dans Dominique Deslandres, John A. Dickinson et Ollivier Hubert, dir., *Les Sulpiciens de Montréal : une histoire de pouvoir et de discrétion, 1657–2007* (Fides, 2007), 411 et 421.
- 16 Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec (1760–1896)*, volume I (Fides, 2000), 425.
- 17 Christophe Charle, « Patterns », dans Walter Rüegg, dir., *A History of the University in Europe, vol. III: Universities in the Nineteenth and Early Twentieth Centuries (1800–1945)* (Cambridge University Press, 2004), 74.
- 18 Carle « Patterns », 73–74.
- 19 Nive Voisine, « L'ultramontanisme canadien-français au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Nive Voisine et Jean Hamelin, dir., *Les ultramontains canadiens-français. Études d'histoire religieuse présentées en hommage au professeur Philippe Sylvain* (Boréal Express, 1985), 93.
- 20 Louis-Philippe Audet, « Les biens des Jésuites et les projets d'université de 1843 », *Cahiers des Dix* 40 (1975) : 139–160. Cet article contient une coquille : la Compagnie de Jésus est supprimée en 1773, pas en 1777.
- 21 Claude Corbo et Marie Ouellon, dir., *L'idée d'université. Anthologie des débats sur l'enseignement supérieur au Québec de 1770 à 1970* (Presses de l'Université de Montréal, 2018), 28–32. Voir aussi : *Mémoire sur l'Université Laval*, Archives du Séminaire de Québec (désormais ASQ), Université 102B, 1862 ; Boissonnault, *Histoire de la Faculté de médecine*, 151–157 ; Léon Pouliot, « L'enseignement universitaire catholique au Canada français de 1760 à 1860 », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 12, 2 (1958) : 156–159 ; Gilles Chaussé, « Hubert, Jean-François », *Dictionnaire biographique du Canada* (désormais DBC), 1980, [https://www.biographi.ca/fr/bio/hubert\\_jean\\_francois\\_4F.html](https://www.biographi.ca/fr/bio/hubert_jean_francois_4F.html) ; Hamelin, *Histoire de l'Université Laval*, 10–15 ; Poitras et Cambron, *L'Université de Montréal*, 23–25.
- 22 Pouliot, « L'enseignement universitaire », 158–159 ; Poitras et Cambron, *L'Université de Montréal*, 29–30. Sur le Collège de Montréal et sur la fondation en 1840 du Grand Séminaire de Montréal pour la formation des prêtres, voir notamment : Noël Baillargeon, *Le Séminaire de Québec de 1760 à 1800* (Presses de l'Université Laval, 1981), 115 et Christine Hudon, « Au cœur de la vocation sulpicienne : le grand séminaire », dans Deslandres, Dickinson et Hubert, dir., *Les Sulpiciens*, 445–468.
- 23 Nive Voisine et Philippe Sylvain, *Histoire du catholicisme québécois — vol. II. Réveil et consolidation (1840–1898)* (Boréal, 1991), première partie ; Louis Rousseau, « À

- propos du 'réveil religieux' dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle : où se loge le vrai débat ? », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 49, 2 (1995) : 223–245 ; Christine Hudon, « Le renouveau religieux québécois au XIX<sup>e</sup> siècle : éléments pour une réinterprétation », *Studies in Religion / Sciences religieuses* 24, 4 (1995) : 467–489 ; René Hardy, « Les fondements du renouveau religieux dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle : éléments d'une réinterprétation », dans Michel Lagrée, dir., *Chocs et ruptures en histoire religieuse : fin XVIII<sup>e</sup>–XIX<sup>e</sup> siècles* (Presses universitaires de Rennes, 1998), 33–50. Voir aussi : Stevenson, *Parallel Paths*, 131.
- 24 Voisine, « L'ultramontanisme », 68.
- 25 *Ibid.*, 69. Voir aussi : Gilles Chaussé, « Un Évêque mennaisien au Canada : Monseigneur Jean-Jacques Lartigue », dans Voisine et Hamelin, *Les ultramontains*, 105–120.
- 26 Jacques Gadille, « L'ultramontanisme français au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Voisine et Hamelin, *Les ultramontains*, 30–31.
- 27 Lamonde, *Histoire sociale*, 287–295 et 425–426 ; Hudon, « Au cœur de la vocation sulpicienne », 446 ; Voisine, « L'ultramontanisme », 71 et 87–88.
- 28 Georges-Émile Giguère, « Restauration de la Compagnie de Jésus au Canada », *Sessions d'étude—Société canadienne d'histoire de l'Église catholique* 36 (1969) : 67–73 ; Gilles Chaussé, « Les Jésuites et le projet de société de Mgr Bourget », *Sessions d'étude—Société canadienne d'histoire de l'Église catholique* 53 (1986) : 41–50 ; Voisine et Sylvain, *Histoire du catholicisme québécois*, 27–28.
- 29 ASQ, 100 F, 7 novembre 1843 ; « Acte pour approprier les revenus provenant des Biens des Jésuites pour l'année mil-huit-cent quarante-six », *Statuts provinciaux du Canada* c. 59 (9 juin 1846) ; *Un dernier mot sur les biens des Jésuites* (Montréal : [sans éditeur], 1888), 9 ; Pouliot, « L'enseignement universitaire », 159–165 ; Sylvain, « Les difficiles débuts », 213 ; Audet, « Les biens des Jésuites », 139–160 ; Hamelin, *Histoire de l'Université Laval*, 20–24.
- 30 Barr, *Paul Cullen*, 40–42 et 76–77.
- 31 « A Bill to enable Her Majesty to endow New Colleges for the Advancement of Learning in Ireland », *Parliamentary Papers (Britain)*, vol. I (9 mai 1845) : 357–362 ; Barr, *Paul Cullen*, 27–33 ; Stephen Kelly, « John Henry Newman, the Young Irelanders and the Catholic University of Ireland », *Studies: An Irish Quarterly Review* 100, 399 (2011) : 331 ; Laura Kelly, *Irish Medical Education and Student Culture, c. 1850–1950* (Liverpool University Press, 2017), 9.
- 32 Barr, *Paul Cullen*, 79 ; Hamelin, *Histoire de l'Université Laval*, 27.
- 33 Ignazio Veca, « Pie IX et le monde : entre Révolution et Contre-Révolution », dans Quentin Deluermoz, Emmanuel Fureix et Clément Thibaud, dir., *Les mondes de 1848. Au-delà du Printemps des peuples* (Champ Vallon, 2023), 209 et 214.
- 34 Kevin James, « Dynamics of Ethnic Associational Culture in a Nineteenth-Century City: Saint Patrick's Society of Montreal, 1834–56 », *The Canadian Journal of Irish Studies* 26, 1 (2000) : 47–66 ; Lamonde, *Histoire sociale*, 196–202 ; Jason King, « L'historiographie irlando-québécoise : conflits et conciliations entre Canadiens français et Irlandais », *Bulletin d'histoire politique* 18, 3 (2010) : 30 ; Jolivet, *Le vert et le bleu*, 21 ; Mary Haslam, « La période pré-rébellion : l'imaginaire irlandais au Québec, 1822–1837 », dans Cardinal, Jolivet et Matte, dir., *Le Québec et l'Irlande*, 252–275 ; Louis-George Harvey, « The Forgotten Patriots: Ireland and the Irish in Lower Canadian Political Discourse and Anglophone Historical Consciousness », dans Margaret Kelleher et Michael Kenneally, dir., *Ireland and Quebec. Multidisciplinary Perspectives on History, Culture and Society* (Four Courts Press, 2016), 46–63 ; Matthew Thomas Apple, « Irish-Canadian Intercultural Relations in Quebec: An Historical Overview », *Ritsumeikan Studies in Language and Culture* 32, 4 (2021) : 116–120.

- 35 Stevenson, *Parallel Paths*, 18 ; Sherry Olson, « Silver and Hotcakes and Beer: Irish Montreal in the 1840s », *Canadian Ethnic Studies* 45, 1–2 (2013) : 182 ; Maurice J. Bric, « Catholicism and Empire: Ireland and Lower Canada, 1760–1830 », dans Kelleher et Kenneally, dir., *Ireland and Quebec*, 38–45.
- 36 King, « L'historiographie irlandaise-québécoise », 20–22.
- 37 Laurent Colantonio, « L'impossible rencontre : nationalistes irlandais et républicains français dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », *La Révolution française* 11 (2016), <http://journals.openedition.org/lrf/1683>, § 13.
- 38 C'est-à-dire 362 738 sur 1 298 394 : Kevin Kenny, « Irish Emigration, c. 1845–1900 », dans James Kelly, dir., *The Cambridge History of Ireland, vol. III, 1730–1880* (Cambridge University Press, 2018), 667. Selon le recensement de 1844, la population du Bas-Canada (dans le Québec actuel) atteignait 697 084 habitants, dont 82 % étaient catholiques, très majoritairement des francophones : *Censuses of Canada. 1665 to 1871, vol. IV* (I. B. Taylor, 1876), 144–147.
- 39 Olson, « Silver and Hotcakes », 186.
- 40 Philippe Sylvain, « Clerk, George Edward », *DBC*, 1972, [http://www.biographi.ca/fr/bio/clerk\\_george\\_edward\\_10F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/clerk_george_edward_10F.html) ; McQuillan, « Des chemins divergents », 140–141 ; Sherry Olson, « Saint-Patrick et les paroissiens irlandais », dans Deslandres, Dickinson et Hubert, dir., *Les Sulpiciens*, 299–300. Deux mémoires de maîtrise semblent constituer la totalité de l'historiographie portant spécifiquement sur *The True Witness and Catholic Chronicle* (dorénavant TTWCC) : Agnes Coffey, *The True Witness and Catholic Chronicle, 1850–1910: Its Editor and Policies* mémoire de maîtrise : Université de Montréal, 1945 ; Bruno Clerk, *Le journal True Witness and Catholic Chronicle et la pensée religieuse de George Edward Clerk (1850–1875)* mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1996. Sur l'église Saint-Patrick, voir notamment : Camille Harrigan, *Storied Stones: St. Patrick's Basilica. History, Identity, and Memory in Irish Montréal, 1847–2017* mémoire de maîtrise, Université Concordia, 2018. Sur les institutions irlandaises fondées à cette époque à Montréal, voir aussi : TTWCC, 20 février 1852, 5. Ignace Bourget compta au nombre de ceux qui décidèrent de la création du TTWCC : Lucien Lemieux, *L'établissement de la première province ecclésiastique au Canada, 1783–1844* (Fides, 1968), 525.
- 41 Barr, *Paul Cullen*, 14–15 et 57–59 ; TTWCC, 1850 : 13 septembre, 2 ; 11 et 25 octobre, 2 ; 1er et 15 novembre, respectivement 2 et 5.
- 42 Barr, *Paul Cullen*, 60 ; « Inflation calculator », *Bank of England*, <https://www.bankofengland.co.uk/monetary-policy/inflation/inflation-calculator>
- 43 TTWCC, 1851 : 21 février, 7 ; 18 avril, 2 ; 18 juillet, 2–5 ; 1er août, 2 ; ainsi que : 28 mai 1852, 2 ; 17 juin 1853, 2 ; 20 juillet 1855, 2.
- 44 TTWCC, 17 octobre 1851, 1–2. Voir aussi : 22 août 1851, 2.
- 45 Archives de l'Archidiocèse de Montréal, RLB6, 3 mai 1851, 435–437 (aussi paginé comme 52–53).
- 46 TTWCC, 1851 : 9 mai, 4–5 ; 30 mai, 4 ; 6 juin, 4 ; 13 juin, 5 ; 18 juillet, 2–5 ; 25 juillet, 4. Des comités semblables se formèrent à Perth et à Kingston dans le Haut-Canada : TTWCC, 1851 : 16 mai, 4 ; 8 août, 5 ; 29 août, 5.
- 47 TTWCC, 6 juin 1851, 4. En traduction libre : « en dépit de la famine et des souffrances qui en résultent — en dépit de la pauvreté à laquelle les catholiques irlandais ont été condamnés, par l'ascendant protestant ».
- 48 TTWCC, 20 juin 1851, 4 ; Jean-Louis Roy, « Fabre, Édouard-Raymond (baptisé Raymond) », *DBC*, 1985, [http://www.biographi.ca/fr/bio/fabre\\_edouard\\_raymond\\_8F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/fabre_edouard_raymond_8F.html) ; Brian Young, « Fabre, Édouard-Charles », *DBC*, 1990, [http://www.biographi.ca/fr/bio/fabre\\_edouard\\_charles\\_12F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/fabre_edouard_charles_12F.html). Voir aussi : Jean Leblanc, *Dictionnaire biographique des évêques catholiques du Canada*, 2<sup>ème</sup> éd. (Wilson & Lafleur, 2012), 489–491.

- 49 TTWCC, 19 septembre 1851, 5.
- 50 Au point de favoriser sa canonisation en 2019, voir : Barr, *Paul Cullen*, 64, 83 et 129. La nouvelle de la nomination de Newman à la tête de la Catholic University of Ireland parut dans le journal du Petit Séminaire de Québec : *L'Abeille*, 6 avril 1854, 3. En 1854, une rencontre fut organisée à Londres (sans apparemment avoir lieu) entre Newman et le docteur Jean-Étienne Landry, envoyé en Europe par le Séminaire de Québec pour acheter du matériel et créer des liens avec des milieux universitaires européens en vue de l'ouverture de l'Université Laval. Landry remarqua que Newman « s'occupe comme moi d'une université en Irlande » : BANQ, P155, S3, D1, 23 mars 1854.
- 51 Barr, *Paul Cullen*, 76–77.
- 52 Corbo et Ouellon, dir., *L'idée d'université*, 52–53.
- 53 Lemieux, *L'établissement*, 519.
- 54 Jacques Grisé, « L'Église canadienne à partir de la formation de la province ecclésiastique de Québec (1844) jusqu'au cinquième Concile provincial de Québec (1873). Évolution des structures et mentalité des évêques », *Sessions d'étude—Société canadienne d'histoire de l'Église catholique* 39 (1972) : 12.
- 55 Lemieux, *L'établissement*, 453–518.
- 56 ASQ, *Plumitif du conseil du Séminaire*, vol. 1, MS13-1, 1852 : 19 et 29 mars ; *Mémoire sur l'Université Laval* ; *L'Université Laval—1852–1952*, 11 ; Sylvain, « Les difficiles débuts », 219–230 ; Hamelin, *Histoire de l'Université Laval*, 27–31.
- 57 Corbo et Ouellon, dir., *L'idée d'université*, 54–57.
- 58 Corbo et Ouellon, dir., *L'idée d'université*, 55.
- 59 *Mémoire sur l'Université Laval* ; ASQ, *Charte royale de l'Université Laval*, Université 100-AW, 8 décembre 1852, 6 ; Sylvain, « Les difficiles débuts », 229–230.
- 60 Goulet, *Histoire de la Faculté de médecine de l'Université Laval*, 33.
- 61 J'emprunte l'expression de « guerre de Trente Ans universitaire » à Poitras et Cambron, *L'Université de Montréal*, partie 3. Voir aussi : Rheault, *La rivalité universitaire*.
- 62 Sylvain, « Louis-Jacques Casault », 122–123.
- 63 Claude Galarneau, « Holmes, John (rebaptisé Jean) (1799–1852) », *DBC*, 1985, [http://www.biographi.ca/fr/bio/holmes\\_john\\_1799\\_1852\\_8F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/holmes_john_1799_1852_8F.html) ; Brian Young, *Patrician Families and the Making of Quebec. The Taschereaus and McCords* (McGill-Queen's University Press, 2016), 150, 271 et 283.
- 64 *Plumitif du conseil du Séminaire*, 14 avril 1852 ; ASQ, *Journal du Séminaire*, vol. 1, MS34-1, 19 avril et 22–24 septembre 1852 ; ASQ, *Lettre N*, n° 140, 17 juin 1852 ; *Mémoire sur l'Université Laval*.
- 65 Archives de l'Archidiocèse de Québec (désormais AAQ), 53 CD, *Université Laval*, vol. 1, 12 et 13 mai 1852, respectivement 21 et 24 ; AAQ, 210A, *Registre des lettres*, vol. 24, 13 mai 1852, n° 711, 470–471 et 30 août 1852, n° 686, 452–454 ; Archivio Storico della Congregazione per l'Evangelizzazione di Popoli, fonds SC America Settentrionale-Canada-Nuova Bretagna-Labrador-Terra Nuova (1668–1892), vol. 6 (1849–1857), Rome, 470–471.
- 66 Il semble que ce projet d'université impliqua tant le Grand Séminaire que le collège (Petit Séminaire) de Québec, puisque la présence de ces deux entités au sein du Séminaire de Québec servit d'argument pour convaincre Lord Elgin et la Couronne britannique de donner leur aval au projet : *Mémoire sur l'Université Laval*. Voir aussi : ASQ, Polygraphie 26, n° 52E, 15 juin 1852 ; Sylvain, « Les difficiles débuts », 230–232. Sur la genèse du Grand et du Petit Séminaire de Québec, voir : Baillargeon, *Le Séminaire de Québec sous l'épiscopat de Mgr de Laval*, 103–119 ; Baillargeon, *Le Séminaire de Québec de 1800 à 1850* (Presses de l'Université Laval, 1994) : 221–246. À propos de Sir John Pakington, voir aussi : George Fisher Russell Barker, « Pakington, John Somerset », *Dictionary of National Biography*, 1885–1900, vol. 43, 94–95 ; Mandy Banton, *Administering the Empire, 1801–1968. A Guide to the Records of the Colonial Office in The National Archives of the UK* (University of London Press, 2015), 39.

- 67 AAQ, 90CM, Angl., vol. 5, 11 juin 1852, 175.
- 68 AAQ, 90CM, Angl., vol. 5, 11 juin 1852, 175 ; Sur le Ford's Hotel : *The Tablet* (Dublin), 14 août 1852, 1.
- 69 ASQ, Polygraphie 26, n° 52E, 15 juin 1852.
- 70 ASQ, Université 100-AT, juillet 1852.
- 71 Sylvain, « Les difficiles débuts », 228 ; Jean-Marc Paradis, « Morin, Augustin-Norbert », *DBC*, 1977, [http://www.biographi.ca/fr/bio/morin\\_augustin\\_norbert\\_9F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/morin_augustin_norbert_9F.html) ; William G. Ormsby, « Hincks, Sir Francis », *DBC*, 1982, [http://www.biographi.ca/fr/bio/hincks\\_francis\\_11F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/hincks_francis_11F.html).
- 72 ASQ, Université 100-AV, juillet 1852 ; AAQ, 53 CD, *Université Laval*, vol. I, 14 août 1852, 32 ; Sylvain, « Louis-Jacques Casault », 124–125.
- 73 Sylvain, « Les difficiles débuts », 216 ; Hamelin, *Histoire de l'Université Laval*, 37.
- 74 *Notes sur les universités au cours d'un voyage en Europe (été 1852)*, ASQ, Université 34, n° 33, été 1852. Cela dit, il n'est pas certain que Casault se rendit effectivement à Naples.
- 75 ASQ, Université 100-AW, 8 décembre 1852 ; Sylvain, « Les difficiles débuts », 231–232.
- 76 *TTWCC*, 22 et 29 septembre 1854, respectivement 5 et 4.
- 77 *TTWCC*, 12 mai, 29 septembre et 17 novembre 1854, 2 pour chaque date.
- 78 Barr, *Paul Cullen*, 207.
- 79 Barr, *Paul Cullen*, 198 et 266 ; *TTWCC*, 31 mars 1854, 2 et 29 juin 1855, 3 ; *The Catholic University Gazette*, vol. 1 (Dublin : James Duffy, 1854–1855), 191.
- 80 ASQ, 100CD, printemps 1853 ; ASQ, Séminaire 73, n° 14, 12 août 1853 ; Sylvain, « Louis-Jacques Casault », 127–129. Le professeur en question était Auguste-Eugène Aubry (1819–1899), né en France et qui fut professeur de droit romain à l'Université Laval, voir : Philippe Sylvain, « Auguste-Eugène Aubry [1819–1899] », *Cahiers des Dix* 35 (1970) : 191–225.
- 81 Catholic University of Ireland, *University Calendar—Michaelmas 1857*, 1857. Newman tenta de recruter l'Américain Oreste Augustus Brown comme enseignant, mais ce recrutement échoua en raison des propos, jugés polémiques, de ce dernier sur les Irlandais : Thomas R. Ryan, « Newman's Invitation to Orestes A. Brownson to Be Lecturer Extraordinary at the Catholic University of Ireland », *Records of the American Catholic Historical Society of Philadelphia* 85, 1/2 (1974) : 29–47. Depuis Montréal, les Irlandais catholiques étaient tenus informés du recrutement du personnel à la *Catholic University of Ireland* : *TTWCC*, 24 mars, 28 avril et 21 juillet 1854, respectivement 5, 2 et 2 ; 13 juillet et 14 décembre 1855, 2 pour chaque date.
- 82 Barr, *Paul Cullen*, 130 et 221.
- 83 Kelly, *Irish Medical Education*, 76–77.
- 84 John Henry Newman, *The Rector's Report to their Lordships the Archbishops and Bishops of Ireland for the Year 1856–1857* (Dublin: John F. Fowler, 1858), 4–6.
- 85 Newman, *The Rector's Report to their Lordships*, 12 et 34.
- 86 Barr, *Paul Cullen*, 204.
- 87 Environ un an et demi après Casault, le médecin Jean-Étienne Landry rencontra lui aussi Francis Kiernan lors de son séjour au Ford's Hotel de Londres dans le cadre de son propre voyage en Europe pour le compte du Séminaire de Québec en vue de la création de la Faculté de médecine de l'Université Laval : BANQ, P155, S3, D1, 13 janvier 1854.
- 88 Pierre-Flavien Turgeon, *Lettre pastorale annonçant l'érection de l'Université-Laval*, Archidiocèse de Québec, 8 décembre 1853, 8. Une version anglaise de cette lettre pastorale parut dans *The True Witness and Catholic Chronicle* à l'intention des Irlandais de Montréal : *TTWCC*, 16 décembre 1853. Voir aussi : Corbo et Ouellon, dir., *L'idée d'université*, 85–90.
- 89 Barr, *Paul Cullen*, 177.